



EAU

Gemapi : gestion des ilots végétalisés sur le fleuve Hérault

Publié le 02 février 2021

Afin de combler le déficit sédimentaire (sable, galets) du fleuve Hérault et de favoriser son écoulement jusqu'à la mer, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault mène des chantiers de gestion des atterrissements.

Ces ilots végétalisés qui se forment sur le lit du fleuve peuvent parfois atteindre plusieurs hectares. Depuis le mois de décembre et jusqu'en février, l'entreprise Actiforest a été missionnée pour assurer la taille, la coupe ou le dessouchage d'arbres ainsi que l'étalement et la scarification des sédiments en vue de favoriser leur remobilisation lors d'une prochaine crue.

Trois atterrissements ont ainsi été traités sur le secteur de Pouzols et du Pouget, pour un coût de 74 400 € HT. En complément des travaux d'abattage et d'élimination des embâcles, ce chantier s'inscrit dans le programme pluriannuel de restauration de l'Hérault et de la Lergue aval mené par le service Gemapi de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en partenariat avec la communauté de communes du Clermontais.

La gestion des atterrissements sur ces cours d'eau concerne en effet trois communes de la Vallée de l'Hérault et une commune du Clermontais. Sur notre territoire, Tressan sera également concernée par ce programme de travaux en 2021. Un chantier mené avec le soutien du Département, de l'Agence de l'eau et du Fonds européen de développement régional.

  [RETOUR À LA LISTE](#) 



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 [CONTACTEZ-NOUS](#)